

# CHARBONNAGES DE MOINDOU

## ANTÉCÉDENTS

Le charbon en Nouvelle-Calédonie  
par le commandant Laporte  
(*Les Annales coloniales*, 8 avril 1921)

Plusieurs journaux de la Métropole annoncent qu'il existe un charbon de bonne qualité dans la région de Moindou, en Nouvelle-Calédonie, et que des recherches sont entreprises dans le même bassin, près du confluent des rivières Farino et Oué-Tendea.

Cette nouvelle serait sensationnelle si on ne savait depuis 1864 qu'il y a, dans cette colonie, du charbon en abondance, et de bonne qualité. On n'a plus à le rechercher. On sait où il est, et il n'est pas exploité.

Plusieurs sociétés ont tenté cette exploitation sans succès, faute de capitaux suffisants. Pour extraire le charbon il faut beaucoup d'argent, et les capitalistes ne livrent leurs capitaux que lorsqu'ils ont confiance. Malheureusement, la Nouvelle-Calédonie, colonie fort lointaine, n'a pas inspiré jusqu'à ce jour toute la confiance qu'elle mérite.

Le gouverneur Feillet a fait extraire, en 1895, par la main-d'œuvre pénitentiaire, une quantité de charbon suffisante pour l'usage des bateaux de guerre dont les commandants donnèrent leur avis sur la valeur de ce combustible. Malgré des rapports très favorables il ne fut pas exploité et on a continué à importer du charbon d'Australie pour les besoins de la colonie.

L'installation de hauts fourneaux à Nouméa et sur d'autres points déterminera-t-elle ces industriels à ne pas faire venir du dehors une matière première qu'ils ont à leur portée ? Nous ne pouvons que le souhaiter. Mais les Calédoniens ne seront certainement pas surpris, après avoir vu tant de richesses inexploitées, de ne pas pouvoir utiliser encore le charbon qu'ils ont dans leur colonie, et dont l'ingénieur Garnier avait signalé la présence en 1863.

---

Nouvelle-Calédonie  
La vie économique  
(*Les Annales coloniales*, 6 avril 1922)

Notre confrère de Nouméa *La France australe* donne les renseignements suivants sur les essais du charbon provenant des mines de Moindou :

Voici quelques jours nous assistions, avec un groupe de Nouméens, à un essai de charbon calédonien dont quelques centaines de kg avaient été mis à sa disposition de l'usine Clément.

Disons de suite que les espoirs des exploitants n'ont pas été déçus, au contraire. M. Elié, officiellement chargé du contrôle, s'est montré amplement satisfait des résultats obtenus.

Les briquettes de 4 kg, cassées au marteau et jetées dans le foyer, développèrent une chaleur intense avec une flamme courte, particulière aux charbons demi-gras : avantage

ou inconvénient selon l'emploi auquel est destiné le combustible ; mais inconvénient auquel remédie aisément un dosage supérieur de charbon riche en matière volatiles.

Très peu de cendres, et, particularité intéressante déjà signalée, voici près de 30 ans, par le commandant du *Loyalty* qui en fit les premiers essais, le charbon de ces couches, à l'encontre de celui de Newcastle, donne très peu de fumée. Quelques pelletées de combustible australien nous rendaient plus sensible encore une comparaison toute à notre avantage.

Bref, les essais sont aujourd'hui concluants. À la confection des briquettes par des moyens rudimentaires, va sous peu succéder une fabrication, sur une large échelle, qui se propose d'alimenter, peu à peu, la consommation locale.

Nous ne pouvons que souhaiter la réussite de cette intéressante initiative.

---

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ  
PAR LES HAUTS FOURNEAUX DE NOUMÉA  
[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Hauts\\_Fourneaux\\_Noumea.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Hauts_Fourneaux_Noumea.pdf)

Nouvelle-Calédonie  
La vie économique  
(*Les Annales coloniales*, 2 juin 1922)

Une société pour la mise en valeur des gisements du bassin houiller de Moindou a été constituée sous le nom Charbonnages de Moindou. La facilité avec laquelle les adhérents ont été trouvés montre l'accueil favorable que la formation de cette société a reçu du public.

L'Australie suit avec intérêt tous les travaux de recherches et elle attache une grande importance aux exploitations futures des charbonnages de la Nouvelle-Calédonie.

---

Nouvelle-Calédonie  
Société des hauts fourneaux de Nouméa  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1923)

[...] Aux charbonnages de Moindou (même société), on attend l'achèvement de la voie ferrée de la mine à la mer pour diriger le charbon déjà extrait sur les hauts fourneaux de Nouméa. Un premier échantillon de 2 tonnes seulement a donné des résultats satisfaisants. La société fonde des espoirs d'économie sur l'utilisation journalière de ce combustible qui permettra de diminuer l'importation des charbons australiens.

---

Société des hauts fourneaux de Nouvelle-Calédonie  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 juillet 1923)

La Société des hauts fourneaux [de Nouméa\*] a repris une marche plus normale pour l'extraction de ses minerais, la majeure partie de ses stocks ayant pu s'écouler assez vite depuis la fin de 1922. Aux charbonnages de Moindou (même société), on attend l'achèvement de la voie ferrée de la mine à la mer pour diriger le charbon déjà extrait sur les hauts fourneaux de Nouméa. Un premier échantillon de 2 tonnes seulement a donné des résultats satisfaisants. La Société fonde des espoirs d'économie sur

l'utilisation journalière de ce combustible qui permettra de diminuer l'importation des charbons australiens.

*(L'Écho des mines)*

---

Les travaux des houillères de Moindou  
*(L'Éveil économique de l'Indochine, 26 août 1923)*

La Société des hauts fourneaux de Nouméa poursuit avec méthode et succès l'exploitation de ses concessions houillères du bassin de Moindou, et au conseil général de la Nouvelle-Calédonie, M. Laroque a pu déclarer que : « Les espérances sur les charbonnages deviennent des réalités ».

L'effort actuel, se concentre sur le faisceau « Piroutet » dont on a retrouvé et recoupé le beau filon d'affleurement de 3 m. 40 par une galerie d'avancement de 120 mètres, poussée en travers banc à 40 mètres au dessous de la surface.

On a donc maintenant la certitude de régularité de la couche, au moins dans cette partie, qui a été recoupée à la distance précisée par les calculs.

C'est une très belle houille, qui a beaucoup d'analogie avec celle des charbonnages tonkinois de Hongay.

L'exploitation emploie actuellement 30 ouvriers, tonkinois pour la plupart.

Une voie ferrée de 6 kilomètres permet l'évacuation des minerais extraits jusqu'à un creek, tributaire de la Moindou et navigable pour les chalands de mer, qui sont donc chargés en cet endroit par le Decauville descendant de la mine.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, les chalands sont pris en remorque vers la baie de Moindou, et amènent à Nouméa leur chargement pour les hauts fourneaux.

Ce charbon est brûlé en mélange : 3 de Moindou pour 2 de Newcastle, et il donne ainsi un excellent rendement.

La société vient d'expédier en France et à Anvers, 30 tonnes de houille de Moindou pour essais divers.

Dès maintenant, on est dans la période d'exploitation ; mais il faut nécessairement prévoir encore un certain temps, avant que l'extraction puisse recevoir le développement escompté.

---

Les charbonnages de Moindou  
(Nouvelle Calédonie)  
*(L'Éveil économique de l'Indochine, 9 septembre 1923)*

Les travaux de la mine « Nouvelle Anzin » sont situés au bord de la rivière de Moindou, à environ, 6 kilomètres du village, en remontant la rive gauche.

Dès l'arrivée il est visible, que des sommes déjà importantes ont été dépensées par la société, pour la construction d'une véritable usine. Sous un grand hall de tôles sont rassemblés : machine à vapeur, actionnant l'usine à briquettes, broyeur de charbon ; malaxeur, réchauffeur mélangeant le charbon pulvérisé et le brai, et enfin presse à briquettes.

Les travaux de la mine, situés juste au-dessus de ces installations ont été entrepris sur les anciennes recherches de l'ingénieur des mines Heurteau.

À environ 15 m. au-dessus du niveau de la rivière s'ouvre une galerie de 2 m. sur 2 m. s'enfonçant dans la couche de charbon dite *Loyalty*. En avant de la galerie et sur la plate-forme, un puits à 2 compartiments bien boisés descend actuellement à 25 m. de

profondeur, et les bennes en sont actionnées par un treuil à vapeur. Nous en reparlerons par la suite.

La galerie toute entière est dans le charbon et deux recoupes ont été faites à son extrémité ; à cet endroit, la largeur totale de la couche de houille est d'environ 8 mètres. Le charbon est très friable, mais a été classé comme 1/2 gras, contenant de 20 à 30 % de matières volatiles.

Au-dessous de cette importante galerie, une autre s'enfonce dans la montagne et suit partiellement l'ancienne galerie de 85 mètres qui recoupe la couche *Loyalty*, de 4 à 6 mètres de puissance, et une autre couche de 1 m. 40.

Ce sont les mêmes charbons friables demi gras que dans la galerie supérieure ; charbons que l'analyse montre comme bons pour la fabrication du gaz d'éclairage.

Plus haut sur le flanc de la montagne, une autre galerie de 70 mètres de long s'enfonce dans les couches Bechtel et Levat<sup>1</sup>, qui, elles, contiennent des anthracites très purs, mais un peu friables encore.

Plus loin enfin, dans le groupe Liétart, une galerie et un puits ont recoupé plusieurs couches, les unes de charbon gras, les autres d'anthracite. Près de là se trouve l'ancien groupe T., de l'ingénieur Heurteau, qui comprend 3 couches de 2 m. 50, 1 mètre et l'autre de 5 à 7 mètres,

Il ne saurait y avoir de doutes que la Société des Charbonnages a mis à jour au-dessus du niveau de la Moindou, un très important tonnage de charbon de bonne qualité. Malheureusement, nous le répétons, ces charbons sont friables et tombent rapidement en petits morceaux et en poussières, ce qui est, d'ailleurs, le cas de tous les charbons de surface.

Pour parer à cet inconvénient, la société construit une usine à briquettes.

Aujourd'hui, la Société des Charbonnages a décidé de rechercher si, à un niveau plus bas, les charbons ne sont pas beaucoup plus solides et compacts.

Elle a donc entrepris le creusement d'un puits qui descend, à ce jour, à 25 mètres de profondeur. Sur les premiers 18 mètres, il est en plein charbon, et continue ensuite dans les schistes.

La société a l'intention de le descendre à 50 mètres, puis de faire une galerie qui ira recouper la couche de charbon. On espère alors trouver le charbon beaucoup moins friable en profondeur.

Quoiqu'il en soit, le charbon, friable ou compact, est là, en grande quantité et en bonne qualité ; et ne contient pas de soufre, rare mérite. Nous devons rappeler que le charbon de Westport en Nouvelle-Zélande, dont la qualité est si recherchée, est également du charbon friable. Ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'être uniquement employé par la marine de guerre australienne.

Il ne semble donc pas douteux que cette exploitation soit appelée à un bel avenir.

---

Nouvelle-Calédonie  
Les Charbonnages de Moindou  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 décembre 1923)

Dans un précédent article, j'ai décrit les travaux et les recherches de la Société des Charbonnages.

---

<sup>1</sup> David Levat (Montpellier, 26 avril 1855-Braye-sur-Maulne, 10 avril 1918) : X-Mines. Un temps directeur général de la Société Le Nickel, il effectua des missions au Turkestan russe et en Boukhovine, et dans de nombreuses colonies françaises. Il s'engagea dans la Société d'Adieu-Vat et de Bonne-Aventure, en Guyane (1904) qui aboutit à une liquidation (1911). Membre du conseil supérieur des colonies. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 octobre 1912 (min. Colonies).

En dehors de ces recherches, la Société des hauts fourneaux procède, de son côté, à de grands travaux qui donnent, également, les plus légitimes espérances.

Elle extrait déjà 500 tonnes de charbon par mois et compte arriver prochainement à 1.000.

Déjà elle transporte sa houille à Nouméa et la consomme elle-même dans son usine de la pointe Doniambo.

Ses navires, le *Saint-Joseph*, *Saint-François-Xavier*, *Saint-Michel* et autres, pourront prochainement brûler le charbon de Moindou, tout au moins en partie, et peut-être même, en totalité.

La Société des hauts fourneaux, dont l'exploitation de Moindou est maintenant dirigée par M. Lannegrace <sup>2</sup>, ingénieur des mines, a la plus grande confiance dans l'avenir de ses charbonnages ; elle y aurait déjà engagé près de un million.

La maison est puissante, et c'est un bien pour la colonie qu'elle ait pu consacrer à cette entreprise les grosses sommes qui y sont indispensables.

Mais ce qu'elle peut faire par elle seule, l'autre société, la Société des Charbonnages, doit le faire avec l'appui des souscripteurs.

Fondée il y a deux ans entre quelques Calédoniens qui y ont risqué des capitaux, elle n'a pas tardé à voir cette première mise de fonds insuffisante. Les travaux et les recherches entrepris ont englouti rapidement les sommes engagées.

Elle a, alors fait un nouvel appel à ses premiers souscripteurs pour un minimum de 150.000 fr. Les 2/3 en sont déjà couverts. Il en reste un tiers à trouver, ou davantage même, si c'est possible. Car on ne peut pas supposer que les travaux de l'une des sociétés coûtent moins cher que ceux de l'autre. Et la Société des Charbonnages est encore loin de la moitié des sommes dépensées par la Société des hauts fourneaux.

Pour nous, nous serions au grand regret de voir cette petite affaire calédonienne, obligée, pour ne pas périr, de s'adresser aux capitaux australiens ou étrangers.

Nous avons présent à la pensée l'exemple de ces charbonnages du Tonkin, dont nous parlions hier, et qui, eux aussi, ont eu de grosses difficultés financières au début, avant de voir leurs actions de 250 fr., cotées 7 et 8.000 fr. à la Bourse de Paris.

Pour le moment, la situation de la Société des Charbonnages de Moindou, est celle-ci :

Elle a mis à jour de belles quantités de charbon, exactement semblable à celui déjà exploité par les Hauts Fourneaux. Au reste, c'est le même bassin, et il est à présumer que les couches sont similaires.

Le charbon est là, en grande quantité et on bonne qualité ; il ne contient pas de soufre, alors que celui du Tonkin en contient.

Les galeries sont ouvertes, l'usine à briquettes (si elles se montrent nécessaires) est construite, il ne reste plus qu'à exploiter et surtout à transporter.

Or c'est là justement le point faible. Il faudrait un chemin de fer, comme celui que construit actuellement l'exploitation des hauts fourneaux. Mais aujourd'hui, pour construire une ligne de 13 km. environ jusqu'à la baie de Téremba, il faudrait une dépense minimum de 450 à 500.000 francs. La Société ne les ayant pas, se contente d'en demander le tiers aux souscripteurs et en consacra une partie à l'achat d'un premier camion automobile de trois tonnes, semblable à celui de la ville de Nouméa.

Grâce à ce camion, elle pourra transporter dès son arrivée, 3 à 400 tonnes par mois et les envoyer à Nouméa.

Dès ce moment, elle aura prouvé qu'elle a le combustible voulu et qu'il est bon. Elle constituera ainsi une petite exploitation de démonstration qui lui amènera de suite, les capitaux nécessaires pour s'équiper et s'outiller en grand.

---

<sup>2</sup> Probablement Charles Lannegrace (1901-1965), polytechnicien, qu'on retrouve par la suite administrateur délégué des Charbonnages du Đông-Triêu (Tonkin). Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages\\_du\\_Dong-Trieu.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages_du_Dong-Trieu.pdf)

En même temps elle continuera ses recherches en profondeur pour y découvrir, dans les mêmes couches, des qualités meilleures et très certainement moins friables : et aussi rechercher sur ses autres concessions les nouvelles couches qui y sont connues.

Et il est permis de fonder les plus grands espoirs sur l'avenir de ces houillères, pour le plus grand bien de toute la colonie.

H. POGNON  
*La France australe.*

---

BANQUE DE L'INDOCHINE  
Assemblée générale ordinaire du 21 mai 1924  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 août 1924)  
(*L'Écho annamite*, 5 septembre 1924)

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....  
Le charbon de la région de Moindou, dont nous vous entretenions l'an dernier, s'est affirmé comme un combustible d'excellente qualité. Une des deux grandes sociétés qui traitent sur place le minerai de nickel a pu en utiliser environ 300 tonnes par mois, et cette quantité a dû augmenter après l'arrivée de la main-d'œuvre qui était attendue. On espère aujourd'hui que la production de la mine de Moindou pourra suffire aux besoins de la colonie, et que cette dernière, affranchie du tribut qu'elle paye pour son charbon à l'Australie, pourra économiser annuellement de ce chef les cinq à six millions que représente le déficit moyen de sa balance commerciale des dernières années.

.....  
Houille calédonienne et manutention mécanique  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 septembre 1924)

J'ai assisté ce matin à l'embarquement à bord de l'*Antinoüs* d'un lot de 350 tonnes de charbon de Moindou destiné à être utilisé — après mélange convenable — pour la chauffe des chaudières de ce navire.

Cet essai marque une date pour la Nouvelle-Calédonie, Le charbon fourni à l'*Antinoüs*, provient de la concession « Audaces Fortuna Juvat », qui appartient à la Société des hauts fourneaux de Nouméa.

Il se présente sous un aspect homogène, bien qu'un peu pulvérulent encore ; mais déjà, on constate que la qualité s'améliore à mesure que l'extraction s'éloigne de la surface du sol.

Il n'est pas douteux que cette amélioration se poursuive normalement et que la Société arrive à fournir un charbon de soute, pur ou en mélange, qui sera accepté sans difficulté par tous les navires.

Mais l'embarquement de ces 350 tonnes présente encore une autre particularité ; il se fait au moyen d'un transbordeur mécanique à godets, qui appartient à M. Calimbre et a été construit à Nouméa, dans les ateliers de MM. Pourcelot et Ciceri.

Ce transbordeur, qui a déjà fonctionné pour l'embarquement du charbon de l'*El-Kantara*, a subi, depuis lors, une mise au point, et, à l'heure actuelle, donne entière satisfaction. La vitesse d'embarquement atteint 20. à 22 tonnes à l'heure.

La machinerie est actionnée par un moteur Jumbo de 5 chx. Deux hommes suffisent à toute la manutention. Il en fallait autrefois une douzaine. Les charrettes peuvent difficilement fournir à la demande du transbordeur.

C'est un progrès pour nos opérations: de charbons ou de minerais. Le port de Nouméa possède là un excellent outil, qui rendra plus rapides les manutentions d'embarquement.

Pour en revenir aux charbons de Moindou, ajoutons que la Société des Hauts Fourneaux vient de recevoir la machinerie qui lui permettra de les brûler comme charbon de vapeur par pulvérisation, sur des foyers spécialement disposés.

On utilise de plus en plus, sous cette forme pulvérulente, des charbons autrefois négligés parce que trop maigres ou trop menus.

N. D. L. R. — Nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie nous donnent là un exemple. Dès le début, ils emploient ces moyens mécaniques, économiseurs de main-d'œuvre, dont on a au Tonkin une telle horreur.

Et ils adoptent aussi la chauffe au charbon pulvérisé grâce à laquelle, à défaut du charbon qu'on aime, on utilise celui qu'on a.

---

La Société des hauts fourneaux de Nouméa  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 novembre 1924)

On annonce que cette société fusionne avec la Société des Charbonnages de Moindou et celle des Usines de fusion de minerais des États-Unis (New-Brunswick) et de Belgique (Duffel, près Anvers). Ces trois sociétés appartiennent du reste au même consortium. Ce nouveau mode d'administration simplifiera les écritures et les règlements de comptes, en ne laissant substituer qu'une seule comptabilité centrale, à Nouméa. Pour cette opération, il sera très probablement fait appel au public pour 2 millions d'actions nouvelles, ce qui porterait le capital de la nouvelle société à 20 millions de francs.

---

Les Charbonnages de Moindou  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 avril 1925)

Les travaux préparatoires d'exploitation de la mine *Audaces Fortuna Juvat*, appartenant à la Société des Hauts Fourneaux, se poursuivent normalement ; 150 hommes y sont employés.

Actuellement, les travaux de traçage entrepris suffiraient largement à assurer l'extraction mensuelle de 1.000 tonnes. Mais étant donné les moyens d'évacuation maritime restreints, il n'est expédié que 500 tonnes de charbon tous les mois, à l'usine de la pointe Doniambo, à Nouméa, où il est consommé.

D'ici quelque temps, le trafic Moindou-Nouméa fonctionnera régulièrement ; deux remorqueurs de 120 à 150 chevaux assureront le service avec des chalands en fer de 150 tonnes, attendus de France.

Sur la mine, les travaux de traçage qui, actuellement, ne portent que sur la couche la plus puissante du faisceau, sont poursuivis sur deux niveaux :

Une locomobile de 40 chevaux a été récemment installée sur la mine et donnera la force nécessaire aux compresseurs qui actionneront les marteaux piqueurs pour le charbon et les marteaux perforateurs pour le grès.

La Société des Hauts Fourneaux utilisera totalement le charbon de Moindou, sans aucun mélange, pour les besoins de son usine de fusion. Elle vient de recevoir trois appareils « Atomiseurs Rex » qui, bientôt, seront adaptés à trois groupes de chaudières de l'usine. Ces atomiseurs permettront l'utilisation de tous les déchets de la mine, ainsi que le poussier. Le charbon est versé dans une trémie d'où il tombe dans un broyeur qui le transforme en poussière très fine et, de là, au moyen d'un ventilateur et de tuyaux, il est insufflé dans les foyers, où il brûle. Ces appareils, peu coûteux, suppriment totalement la chauffe à la main, d'où grosse économie de main-d'œuvre. De plus, on calcule que la chauffe à la main donnait normalement 5 kg. de vapeur par kilo de charbon, tandis qu'avec « l'atomiseur », on obtient 8 à 9 kg. de vapeur.

Cette organisation nouvelle et moderne des foyers aura également cet appréciable avantage de réserver tout le charbon consistant et de première qualité à la navigation ou aux autres industries.

Une centrale électrique de 500 chevaux est envisagée et sa construction est prochaine.

Lorsque la mine entrera en pleine exploitation, la force de cette centrale s'accroîtra du double au moyen de turboalternateurs. Cette future usine électrique donnera la force nécessaire aux divers appareils de la mine assurant l'éclairage, la ventilation, la manutention, etc., et aussi aux installations également projetées pour le criblage et le lavage du charbon. Cette dernière opération aura lieu au moyen d'un appareil, dit rhélaveur, enlevant tout le schiste du charbon, donnant ainsi un produit de première qualité.

Comme on peut se rendre compte, cette exploitation houillère s'organise progressivement pour une extraction intense et de longue durée, ainsi que pour la livraison à la consommation d'un produit de première qualité

*L'Océanie française.*

---

#### La distillation du charbon aux Charbonnages de Moindou (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 août 1927)

Les travaux préparatoires pour une exploitation intensive de la mine *Audaces Fortuna Juvat*, de la société des hauts fourneaux, se poursuivent normalement et activement ; 200 Annamites y sont employés.

Les premières prospections, en 1921, avaient déterminé l'existence d'un faisceau de huit couches de charbon anthraciteux, situées principalement sur le flanc des collines surplombant le creek Foni Tondé, affluent de rive droite de la Moindou.

Une seule couche a été attaquée dans ce faisceau : celle reconnue la plus puissante et la plus régulière. Un travers-banc, exécuté à 21 mètres au-dessous des galeries de reconnaissance, a recoupé la couche à 125 mètres d'enfoncement.

Un second travers-banc, à 40 mètres au-dessous du premier, a recoupé la majeure partie du faisceau des couches et la couche actuelle, à 412 mètres. Le traçage du charge a commencé à 440 mètres.

Actuellement sont entrepris des travaux de traçage qui ont pour but de préparer l'exploitation du gîte et de créer en même temps un aérage naturel, qui sera renforcé de moyens mécaniques.

Ces divers travaux, depuis l'arrivée d'un contingent de mineurs de France, sont conduits à trois postes, c'est-à-dire jour et nuit.

Les galeries de traçage pour la même couche, effectuées à ce jour, ont un développement de deux kilomètres.

L'électrification de la mine se poursuit : une petite centrale électrique donnera la force motrice nécessaire aux besoins de l'exploitation.



L'*Audaces Fortuna Juvat*, étant considérée comme mine légèrement grisouteuse, il a été décidé de donner aux mineurs des lampes électriques à accumulateurs.

Un lavoir à charbon, en montage, donnera des « fines » nécessaires pour alimenter l'usine des agglomérés et la cokerie.

L'extraction mensuelle est actuellement de 600 tonnes, qui sont expédiées à l'usine par chalands de 18 à 125 tonnes, conduits par un remorqueur. En fin d'année, il est escompté que ce chiffre atteindra 1.000 tonnes.

Le charbon est employé à l'usine de la pointe Doniambo : 300 tonnes ; le reliquat entre dans la fabrication des agglomérés. Ceux-ci sont brûlés un peu partout (chaloupes, remorqueurs, etc.) et bientôt les vapeurs de la Société des Hauts Fourneaux les utiliseront.

La briqueterie, qui fonctionne depuis le mois de mars, rend 10 tonnes à l'heure. Les agglomérés sont fabriqués avec une proportion de 30 \* seulement de charbon australien.

Cependant, le produit livré n'a pas encore la qualité commerciale. Dès que le lavoir mécanique de Moindou fonctionnera, l'usine des agglomérés emploiera des « fines », lesquelles permettront de livrer à la consommation des briquettes de qualité courante. Elles seront employées dans la navigation et notamment par la marine de guerre. En marche normale, l'usine fournira annuellement 12.000 tonnes d'agglomérés.

Une cokerie est en construction ; elle est entreprise par une société belge, spécialisée en la matière. C'est une usine moderne et à grand rendement qui s'édifie. Il est espéré qu'elle sera mise à feu en août 1928. Elle produira 100 tonnes de coke par jour, en employant le charbon de Moindou dans la proportion de 50 % mélangé avec des fines d'Australie.

Divers sous-produits seront récupérés et utilisés sur place : le benzol, les huiles lourdes et le brai.

Le benzol pourra être utilisé par les automobiles, moteurs, pétroleuses, etc., les huiles lourdes par les chaloupes, remorqueurs, etc., et le brai par l'usine des agglomérés.

Le coke entre dans la proportion de 40 à 44 % dans la transformation du minerai de nickel en mattes. Cette matière première, importée d'Australie, revient à un prix plus élevé que le minerai de nickel lui-même.

C'est dire l'importance attachée à la fabrication du coke calédonien, lequel constituera un facteur important dans l'abaissement du prix de revient de la fabrication de la matte.

Cette exploitation et les industries nouvelles (briqueterie et cokerie), mises au point, fonctionnant normalement et d'une façon définitive, auront nécessité une dépense totale de 20 millions de francs. La cokerie, intervenant à elle seule pour une somme de 10 millions.

Cet apport important de capitaux indique la grande confiance de la Société des hauts fourneaux dans le bassin houiller de Moindou.

Cette industrie houillère deviendra par la suite un élément important dans le développement économique de la colonie.

*Le Bulletin du commerce de Nouméa.*

N. D. L. R. — Voilà un intéressant exemple pour nos mines du Tonkin, ou du moins pour certaines d'entre elles, qui ne pourront tirer parti de leur charbon qu'en l'usinant elles mêmes. Vendre du charbon pour le brûler tel quel est, d'ailleurs, un barbarisme à notre époque.

*(L'Éveil économique de l'Indochine, 18 décembre 1927)*

Il est intéressant de constater que la persévérance apportée à mettre en valeur le gisement houiller de Moindou, est maintenant récompensée. La Société des Hauts Fourneaux a dépensé ce qu'il fallait pour aménager la mine sur un pied d'entretien qui est actuellement de 600 tonnes par mois, puis elle a installé un lavoir, des presses à agglomérer et une cokerie qui produira 100 tonnes de coke par jour, en employant le charbon de Moindou 50 % et des fines d'Australie 50 %. Naturellement, la cokerie sera à récupération pour donner du benzol, des huiles lourdes et du brai, qui seront utilisés dans la colonie. C'est toute une révolution économique en Nouvelle-Calédonie que cet ensemble d'installations qui va donner une véritable indépendance à l'industrie métallurgique.

Quel changement depuis l'époque lointaine où le créateur des mines tonkinoises de Kébao, M. Portal, venait, après son échec au Tonkin, explorer le domaine houiller de la Nouvelle-Calédonie pour y échouer également !

---

#### INGÉNIEURS NOMINATIONS

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 juin 1928)*

Ont été nommés depuis peu :

M. L. Coutelen (Saint-Étienne 1908), directeur des charbonnages de Moindou (Nouvelle-Calédonie).

---

La situation minière de la Nouvelle-Calédonie  
*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 octobre 1928)*

.....  
la société des « Hauts Fourneaux de Nouméa », qui ne se livrait, jusqu'à présent, qu'à l'extraction et à la fusion du minerai de nickel dans son usine de la pointe Doniambo, pousse activement l'exploitation de sa mine de charbon de Moindou. Elle procède actuellement à l'installation de l'appareil de « flottation » qui fonctionnera d'ici peu. Elle pourra, à ce moment, fournir tous les mois plusieurs milliers de tonnes de charbon lavé.

Pour l'utilisation de ce charbon, il a été construit à Nouméa une cokerie qui fournira le coke nécessaire aux fours de l'usine de fusion et, éventuellement, les autres sous-produits de la distillation de la houille ainsi qu'une briqueterie pour la fabrication des briquettes par mélange avec du charbon d'Australie.

L'agencement de la cokerie, qui s'est poursuivi avec une grande activité, est actuellement terminé.

Quant à la briqueterie, elle fonctionne depuis déjà plusieurs mois. Les briquettes produites sont utilisées exclusivement pour le chauffage des chaudières de l'usine de fusion ; elles donnent encore une trop forte proportion de cendres et elles ne pourront être mises en vente qu'après que l'usine de « flottation » de Moindou sera en mesure de procéder au lavage du charbon calédonien entrant dans leur composition.

Une centrale électrique complète le cycle des installations modernes groupées à Nouméa par la Société des Hauts Fourneaux. On envisage, en outre, la possibilité d'établir une cimenterie.

---

LA SOCIÉTÉ CALÉDONIA  
SE SUBSTITUE AUX HAUTS FOURNEAUX DE NOUMÉA

---

Nouvelle-Calédonie  
L'exploitation minérale  
(*Les Annales coloniales*, 31 mars 1930)

Houille. — Le tonnage extractif de la houille de Moindou a été, en 1928, de 10.000 tonnes. Cette production sera augmentée avec les besoins de la société exploitante qui a poussé activement en 1929 la préparation de 14 nouveaux chantiers d'abattage dans la partie ouest du travers-banc n° 2.

---

Nouvelle-Calédonie  
Société Calédonia  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 février 1931, p. 157)

Les charbonnages [de Moindou] à la mise en exploitation desquels la société a consacré des capitaux importants n'ont pas répondu à l'espoir qu'on avait fondé sur eux. \_\_\_\_\_

Société Calédonia  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juin 1936)

Suivant la ligne de conduite adoptée jusqu'ici, le conseil a estimé qu'il importait de poursuivre l'assainissement de la société, en amortissant à une cadence aussi rapide que possible les immobilisations qui ne correspondent plus à des parties vivantes de l'actif. Avant bilan, il a été amorti 8.728.692 francs, savoir : sur les charbonnages de Moindou, 7.464.322 francs...

---